



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**66^{ème} Session de la Conférence Générale de l'Agence
Internationale de l'Energie Atomique (AIEA)**

Vienne (Autriche), 26 – 30 septembre 2022

**PROJET DE DECLARATION DE LA DELEGATION
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

Prononcée par :

Dr. Nèmè B. BALI

Directrice Générale au Ministère de l'Agricuture

[Seul le texte prononcé fait foi]

Monsieur le Président de la 66^{ème} session de la Conférence Générale de l'AIEA ;

Excellence, Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations ;

Distingués délégués Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, avant tout propos, exprimer, au nom de la délégation togolaise, nos très vives et chaleureuses félicitations à Monsieur le Président du Bureau de la 66^{ème} Session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA pour sa brillante élection. Je lui souhaite plein succès dans la conduite des travaux de la présente session. A cette fin, je tiens à rassurer le présidium de l'entière coopération de ma délégation.

Le Togo salue et félicite également les nouveaux pays qui ont fait leur adhésion à l'Agence.

Monsieur le Président,

La tenue de cette 66^{ème} session de la Conférence générale m'offre l'agréable plaisir de féliciter, au nom des plus hautes autorités togolaises, le Directeur Général de l'AIEA, **S.E.M. Rafael Grossi**, pour son dynamisme et son leadership à la tête de l'Agence, ainsi que pour les importantes initiatives qu'il a mises en place, ces dernières années, pour accompagner les pays en développement, dont le Togo notamment, lors de la crise sanitaire de Covid-19.

En outre, cette 66^{ème} session s'ouvre dans un contexte difficile marqué par la crise entre la Russie et l'Ukraine qui retient l'attention du monde entier. Le Togo encourage les protagonistes à rechercher vivement les voies de la paix et du dialogue et félicite l'AIEA pour ses efforts visant à apporter l'expertise nécessaire au niveau de la centrale nucléaire de Zaporijjia.

Monsieur le Président,

La présente session offre également à ma délégation, l'opportunité de faire le point des progrès réalisés dans l'exécution des programmes de coopération technique avec l'AIEA et d'envisager les perspectives visant à renforcer et intensifier cette coopération.

En effet, le Togo se réjouit des projets de coopération technique avec l'Agence en cours de réalisation dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la santé et de la nutrition pour le cycle 2022-2023.

S'agissant particulièrement du domaine de la santé, le Gouvernement togolais voudrait exprimer sa gratitude au Secrétariat général et spécialement au département de la coopération technique pour l'Afrique, pour son assistance à l'inspection du premier accélérateur linéaire (Linac) qui permet depuis peu le traitement, sur place à Lomé, des malades atteints de cancer.

L'initiative «**Rayons d'espoir**», mise en place par le Directeur général, visant à un plus large accès au traitement contre les cancers vient à point nommé pour aider le Togo à renforcer les compétences techniques dans les

métiers liés au traitement du cancer, à améliorer le plateau technique pour le dépistage, le diagnostic, le traitement curatif et palliatif des cancers.

C'est le lieu de saluer la pertinence et l'importance du thème du forum scientifique, « **Rayons d'espoir : soins contre le cancer pour tous** », qui s'est tenu, les 27 et 28 septembre 2022, en marge de cette session.

Pour ce qui est de l'infrastructure réglementaire en matière de sûreté et de sécurité nucléaires, après le vote et la promulgation de la loi sur le nucléaire au Togo en juin 2020, plusieurs avancées ont été enregistrées, notamment :

- la mise en place du comité stratégique de l'autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires, qui travaille présentement au recrutement du personnel technique et administratif ;
- la participation au projet RIDP II pour l'Afrique ayant permis le début de la rédaction des textes réglementaires d'application de la loi sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire ;
- l'organisation à Lomé, du 14 au 18 mars 2022, d'un atelier régional sur une approche fondée sur le risque pour les matières nucléaires et autres matières radioactives hors contrôle réglementaire.

Par ailleurs, de par sa position géographique, le Togo est un pays de transit non seulement maritime du fait de son port, mais aussi aérien et terrestre, servant d'interconnexion pour plusieurs pays de l'hinterland de l'Afrique de l'ouest.

A cet égard, les autorités togolaises réitèrent leur demande d'assistance au Département de la sûreté et de la sécurité de l'Agence, afin de mettre sur pied et de rendre opérationnel un cadre juridique et réglementaire pour assurer la sécurité et la sûreté du transport des sources sur le territoire national.

Monsieur le Président,

Afin d'optimiser sa participation aux projets de coopération technique et renforcer davantage l'approche intégrée des pays africains dans les applications pacifiques des sciences et technologies nucléaires au service du développement de notre continent, le Togo a signé en avril 2022, la convention "AFRA", un outil technique important de coopération régionale en la matière.

Mon pays est convaincu que cette démarche donnera plus d'opportunités à ses scientifiques et chercheurs pour permettre son intégration à l'ensemble des projets en cours dans le cadre de cette Convention.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer l'engagement et le soutien résolu du Gouvernement de la République Togolaise à poursuivre sa collaboration active avec l'Agence en vue de la réalisation pleine et entière des objectifs qu'elle s'est assignée, à savoir promouvoir les idéaux de paix et de prospérité à l'échelle mondiale.

Je vous remercie de votre aimable attention.